



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Montauban, le 12 février 2021

Communiqué de presse

Le plan de relance en Tarn-et-Garonne : une mobilisation de tous les acteurs au profit du plus grand nombre

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance a présenté hier en conseil des ministres une communication relative à la mise en œuvre du plan de relance. Il a notamment fait un point d'étape des nombreuses aides apportées par l'État depuis son lancement le 3 septembre 2020.

D'un montant de 100 milliards d'euros, le plan de relance a pour but de soutenir le rebond d'activité et l'emploi à court terme tout en préparant la France de 2030.

Dès l'été 2020, de nombreuses mesures de France Relance ont commencé à être mises en œuvre : prime à l'embauche, prime à la conversion automobile, aides à la relocalisation industrielle, la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement local des collectivités ou rénovation énergétique des bâtiments de l'État...

Cette mobilisation rapide, en relation avec l'ensemble des parties prenantes, a permis à la relance de se déployer dès 2020 dans tous les territoires de sorte que l'objectif des 11 Mds sur les 100 Mds du plan de relance ont été engagés et 9 Mds versés depuis 2020.

L'objectif d'une mise en œuvre de 10 % du plan sur les quatre premiers mois est donc bien rempli.

• **Les résultats en Tarn-et-Garonne**

En Tarn-et-Garonne ce sont, dès son lancement, **47 projets d'investissement qui ont été retenus** en vue d'un accompagnement financier au titre de la DSIL 2020 du plan d'urgence pour un montant global de **5,27 M€**.

A titre d'exemples, sont ainsi financés des équipements structurants, dite part 2, ds projets pour des montants compris entre 100 000 € à 700 000 € de subventions tels que :

- la construction du CDEF (Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille) à Montauban ;
- l'agrandissement et le réaménagement de la cuisine centrale intercommunale à Castelsarrasin ;
- des travaux de rénovation d'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) à Verdun-sur-Garonne et à Beaumont-de-Lomagne ;
- la restauration et la mise en valeur du Pont Vieux à Montauban.

Deux entreprises ont d'ores et déjà bénéficié de subventions au titre de France relance, la société Cancel Fruits qui va bénéficier d'un montant de 300 000 € et l'entreprise Farella –

groupe WeAre Aerospace lauréate des fonds de modernisation automobile et aéronautique au 8 décembre 2020.

De nombreux autres appels à projets sont toujours en cours tels que :

- l'appel à projets départemental "Alimentation locale et solidaire"
- l'appel à projets départemental "Jardins partagés"
- le plan de relance pour l'agriculture
- l'appel à projets pour soutenir les investissements du département dans le cadre des subventions DSID 2021 et DSID plan de relance 2021 - rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités territoriales.
- l'appel à projets pour soutenir les investissements des collectivités territoriales dans le cadre des subventions DSIL de droit commun 2021 et DSIL plan de relance 2021 - rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités (...)
- le plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté : afin d'accompagner les associations de lutte contre la pauvreté, un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros est déployé sur deux ans dans le cadre du plan « France Relance ».
- le fonds « Transformation numérique des territoires », fonds de 88 millions d'euros ouvert depuis le 25 janvier 2021 aux collectivités.

Il est à noter que les mesures de relance sur le plan agricole et agro-alimentaire font d'ores et déjà l'objet de projets très volontaristes et de dossiers déjà déposés (modernisation des abattoirs publics, conversion et adaptation des agriculteurs aux aléas climatiques, structuration de plateformes de l'alimentation, etc..). La DDT accompagne les porteurs de projet et a organisé ce jour un webinaire à l'attention des maires.

- **La gouvernance**

Afin de faciliter la lecture de tous les dispositifs et d'en faire bénéficier le plus grand nombre, la préfète de Tarn-et-Garonne a décidé de renforcer la gouvernance départementale du plan de relance par une implication de tous les acteurs. Ainsi, dans le département, le plan de relance est piloté par le sous-préfet à la relance, madame Sarah Ghobadi, et une équipe projet dont l'action est déployée par des référents au niveau des DDI.

Pour intensifier l'information et l'initiative auprès des entreprises, commerces, services et artisanat une cellule économique territoriale composée des présidents des chambres consulaires et des services du Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) a été créée et se réunira très régulièrement ces prochains mois. Et bien sûr les élus, véritables ambassadeurs du plan de relance dans le territoire.

Par ailleurs, les instances partenariales pré-existantes au plan de relance sont utilisées comme tribunes pour communiquer largement sur les différents dispositifs du plan. Ainsi, les dispositifs dédiés aux entreprises ont été présentés dans le cadre du comité local de Territoires d'Industries, et dans des réunions du réseau des développeurs économiques des communautés de communes. Sur les dispositifs d'inclusion numérique, le COPIL du SDAASP (Schéma départemental d'accessibilité aux services publics) qui s'est tenu hier a permis de mettre l'accent sur certains appels à projet.

Pour en savoir plus sur les différents dispositifs France Relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

<https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/FranceRelance>